

Observatoire de la qualité des produits de la ruche 2024

Janvier 2025

Lucas Filippone

Matrice apicole | Pollen

Identifiant de l'échantillon | 2024pollenLuFi

Type de produit | Ronce châtaigniers

Date de production | 01/07/2024 au 10/07/2024

Votre échantillon contient **4 taxons de pollens différents** selon les analyses palynologiques (étude des pollens) du laboratoire CETAM. Pour le détail de cette analyse, voir les tableaux 1.

L'analyse de l'échantillon 2024pollenLuFi a révélé la **présence de 0 résidus de pesticides** selon les analyses du laboratoire PRIMORIS. Pour le détail de cette analyse, voir le tableau 2.

Explication de différents intitulés :

Nom vernaculaire : c'est le nom courant

Niveau d'identification : Il s'agit du niveau de précision de l'identification à la plante près. Pour rappel, la classification des plantes du moins précis au plus précis est : famille > sous-famille > genre > espèce

% de présence en nombre de grain : Taux de présence de l'espèce végétale par rapport au nombre de grain.

% de présence en volume ou masse : Taux de présence de l'espèce végétale par rapport au volume ou la masse qu'elle représente. En fonction de l'espèce, les grains de pollen peuvent avoir des tailles (volume) et masses différentes.

LC : Limite de communication. C'est la concentration la plus basse à partir laquelle le laboratoire va quantifier la présence d'une molécule dans la matrice analysée.

LMR : Limite Maximale de Résidus. Seuil réglementaire de concentration de résidus de pesticides, biocides ou de médicaments vétérinaires au-delà duquel la commercialisation d'un produit alimentaire n'est plus autorisée, car le niveau de contamination est considéré comme risqué pour l'Homme. La valeur de LMR indiquée ici correspond à celle définie pour les produits de la ruche. Elle ne s'applique pas pour les adultérants.

Fréquence de détection : Nombre de fois où la molécule a été retrouvée dans les analyses réalisées sur 63 échantillons de pollens dans le cadre de l'observatoire mené par l'ADA AURA depuis 2021.

Concentration moyenne : désigne les niveaux de concentration du produit retrouvés dans les analyses réalisées sur 63 échantillons de pollen dans le cadre de l'observatoire mené par l'ADA AURA. Pour prendre en compte les résidus présents sous forme de trace, leur concentration est égale à : (limite de détection + la limite de quantification du laboratoire) / 2. Cela signifie que lorsque la concentration moyenne est inférieure à la limite de communication du laboratoire (LC), la majorité des résidus sont détectés sous forme de traces.

NA : Not available, la donnée n'est pas disponible.

Tableaux 1 : Identification du pollen

Pollens présents :

Espèce végétale identifiée	Nom vernaculaire	Niveau d'identification	Exemple de plante	% de présence en nombre de grain	% de présence en volume ou masse
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier commun	espèce		95%	74%
<i>Rubus sp</i>	Ronces	genre	Ronce des bois, framboisier	4%	20%
<i>Tilia sp</i>	tilleul	genre		-	2%
<i>Trifolium repens</i>	trèfle blanc	espèce		-	2%

Tableau 2 : Analyse des résidus de pesticides

Nom de la molécule	Usage	Résultat de l'analyse (mg/kg)	LC (mg/kg)	Statut de la substance phytosanitaire en France (1)	LMR (2) (mg/kg)	Dépassement LMR	Fréquence de détection en % (N=63)	Concentration moyenne (mg/kg) (N=63)

(1) Cette colonne indique si cette molécule est autorisée ou non en tant que substance active dans une préparation phytosanitaire. Cela ne prend pas en compte l'utilisation de la molécule dans d'autres types de préparation (agent nettoyant, médicament vétérinaire ...).

(2) La LMR mentionnée est celle appliquée au miel. Il n'existe pas de LMR spécifique au pollen.

*détectée sous forme de trace : signifie que la molécule est présente mais en trop petite quantité pour être quantifiée.

Votre contact

Clarisse VINCENT

Technicienne apicole

Basée sur l'antenne d'Etoile-sur-Rhône

Téléphone : 06 26 22 38 09

Mail : clarisse.vincent@ada-aura.org

Action réalisée avec le soutien financier de :